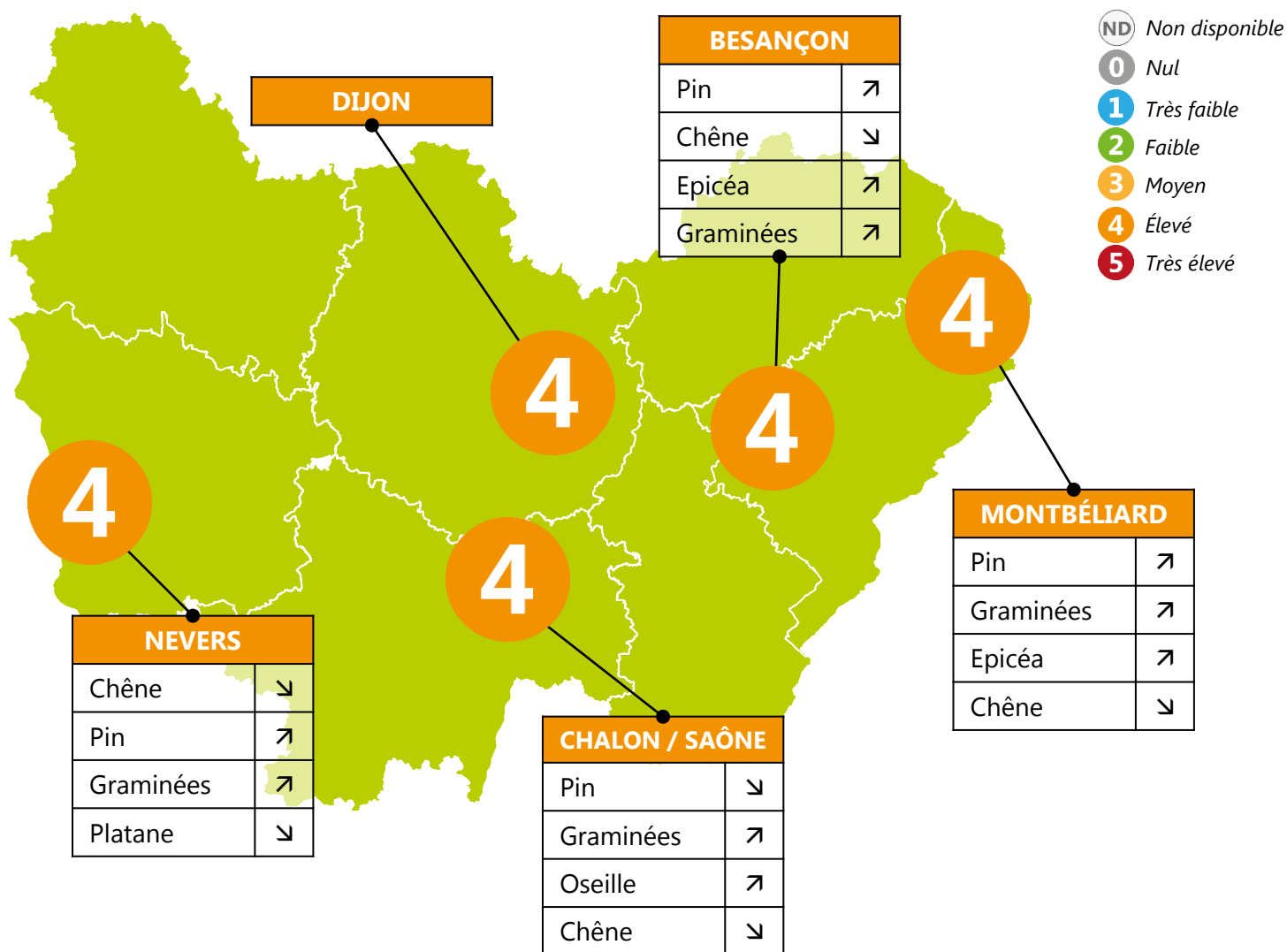


# Le bulletin pollens

en date du 18/05/2018

En Bourgogne-Franche-Comté, les pollens sont surveillés sur 5 sites. Le Risque Allergique lié à l'Exposition aux Pollens (RAEP) est obtenu à la suite des comptages des grains de pollens prélevés, combinés aux observations du RNSA. Basé sur une échelle de 0 (nul) à 5 (très élevé), cet indice caractérise de manière simple et globale le risque encouru par les personnes allergiques et leur permet de prendre les dispositions nécessaires.



## Commentaire :

L'accalmie pollinique actuelle liée aux conditions météorologiques ne devrait être que de courte durée. Après les pollens d'arbres, les pollens de graminées (ou poacées) vont être rapidement croissants. Pour ceux qui y sont allergiques, il faut maintenir ou démarrer vos traitements.